

54 millions de dollars approuvés pour les habitants de la région de St. Louis Plus qu'un mois avant la date limite de dépôts des demandes après de la FEMA, le 7 octobre

Release Date: septembre 6, 2022

Plus de 54 millions de dollars de financement fédéral ont été approuvés pour les personnes touchées par les inondations et les violentes tempêtes du 25 au 28 juillet dans la région de St. Louis, dans le Missouri.

- La FEMA a approuvé des aides individuelles pour un total de 28,7 millions de dollars aux locataires et propriétaires ayant subi des dommages et ayant des besoins importants non couverts par une assurance.
- Le programme national d'assurance contre les inondations de la FEMA a payé des indemnités d'un total de 14,4 millions de dollars pour les titulaires de polices d'assurance contre les inondations.
- La Small Business Administration des États-Unis a approuvé 11,2 millions de dollars au titre des prêts en cas de catastrophe pour les propriétaires, les locataires et les entreprises.

La date limite de présentation des demandes à la FEMA est le 7 octobre.

Les personnes touchées par la catastrophe dans la ville de St. Louis, le comté de St. Louis et le comté de St. Charles disposent de trois moyens de faire une demande et de rester en contact avec la FEMA.

- Appeler le : 1-800-621-FEMA (3362)
- Aller en ligne à : DisasterAssistance.gov
- Se rendre à tout centre de rétablissement après sinistre



FEMA

Page 1 of 5

Si vous utilisez un service de relais, tel qu'un relais vidéo (VRS), un téléphone sous-titré ou un autre service, communiquez-en le numéro à la FEMA. Les opérateurs de la ligne d'assistance sont disponibles de 6 h à 22 h, 7 jours sur 7. Appuyez sur le 2 pour l'espagnol. Appuyez sur le 3 pour être mis en communication avec un interprète qui parle votre langue.

Six centres de rétablissement après sinistres sont ouverts pour une aide individualisée

Les spécialistes du rétablissement de la FEMA et de la U.S. Small Business Administration aident les gens à remplir leurs demandes ou à se renseigner sur leur état d'avancement aux adresses suivantes :

ST. LOUIS CITY

Ranken Technical College

Mary Ann Lee Technology Center

1313 N. Newstead Ave.

St. Louis, MO 63113

(Au coins de Newstead et Page)

ST. LOUIS COUNTY

Urban League Empowerment Center

9420 W. Florissant Ave.

Ferguson, MO 63136

University City Recreation Division

Centennial Commons

7210 Olive Blvd.

University City, MO 63130



FEMA

Hazelwood Civic Center

8969 Dunn Road

Hazelwood, MO 63042

ST. CHARLES COUNTY

O'Fallon Municipal Centre

100 N. Main St.

O'Fallon, MO 63366

(Entrée sud-est)

Developmental Disabilities Resource Board – DDRB Building

1025 Country Club Road

St. Charles, MO 63303

(à proximité de I-70 à la sortie Zumbahl Road)

- Les heures d'ouverture de tous les établissements sont : de 8 à 19 heures, du lundi au samedi jusqu'à nouvel avis.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir un rendez-vous. Vous pouvez vous présenter au moment de votre choix.
- Si vous avez besoin d'aide pour faire une demande, la FEMA peut vous aider au centre de rétablissement après sinistre.

À propos de l'aide individuelle de la FEMA

Pour les besoins non couverts par une assurance ou d'autres sources, la FEMA peut être en mesure d'offrir des fonds d'aide individuelle qui ne doivent pas être remboursés.



FEMA

- **Aide à la location** si vous devez déménager en raison de dégâts dus aux inondations
- Des dommages à **des biens personnels**, ou leur destruction du fait des inondations
- **Le remboursement de frais de logement** si vous avez dû vous loger dans un hôtel à titre temporaire
- **Des réparations de base au logement pour les propriétaires** dont la résidence principale a été endommagée par les inondations
- **D'autres besoins importants** dus aux inondations récentes

En plus de l'assistance indiquée, veuillez noter ce qui suit :

- une seule demande par ménage
- la FEMA ne prend pas en charge le coût des aliments perdus ou gâchés
- la FEMA travaille avec tous – locataires et propriétaires – au cas par cas.
- La loi interdit à la FEMA de couvrir des frais déjà pris en charge par une assurance ou une aide en provenance d'autres sources.

Propriétaires et locataires : si vous avez été dirigé vers la SBA pour un prêt en cas de catastrophe, veuillez soumettre la demande. La présentation de la demande à la SBA peut vous permettre de bénéficier de subventions supplémentaires. Si vous êtes admissible à un prêt, cette ressource sera à votre disposition si vous choisissez de l'accepter.

Vous pouvez obtenir une aide supplémentaire en appelant le 2-1-1

United Way 211 met les personnes ayant des besoins non satisfaits en relation avec des programmes d'aide par l'intermédiaire d'organisations bénévoles et confessionnelles. Toute personne concernée qui a besoin d'une aide supplémentaire doit appeler le 2-1-1 pour obtenir de l'aide ou consulter <http://211helps.org>.

Pour obtenir les dernières informations, suivez-vous sur Twitter [@MOSEMA](#) et [@FEMARegion7](#).

Pour obtenir les dernières informations, consultez Recovery.MO.gov et FEMA.gov/disaster/4665.



L'aide au rétablissement après sinistre est disponible sans distinction de race, de couleur, de religion, de nationalité, de sexe, d'âge, de handicap, de maîtrise de l'anglais ou de situation économique.



FEMA

Page 5 of 5